



BULLETIN MUNICIPAL

Anzat-le-Luguet

Journées du patrimoine : transmettre et préserver



La commune a proposé, le samedi 19 septembre, un premier chantier participatif autour du trac d'Apcher, un ancien abri en pierre sèche.

Cette première matinée a réuni 12 bénévoles, venus donner de leur temps pour contribuer à la remise en valeur de ce patrimoine local.

En amont du chantier, les agents techniques de la commune et M. le Maire avaient préparé le terrain en débroussaillant les abords du trac.

Ce travail préalable a permis aux bénévoles d'intervenir dans de bonnes conditions et de commencer à faire réapparaître progressivement l'ouvrage.

Pendant la matinée, les participants ont retiré la terre végétale, les racines de genévrier, l'herbe et la mousse qui recouvraient les pierres. Au fil du travail, les pierres verticales de la voûte sont ainsi progressivement réapparues, permettant de mieux comprendre et de retrouver le tracé de cet ancien abri.

Au-delà du travail réalisé, ce chantier a surtout été un beau moment de partage autour de notre patrimoine. Sous un soleil généreux, les participants ont travaillé dans une ambiance chaleureuse. La matinée s'est terminée autour d'un repas partagé, l'occasion de prolonger les échanges et de partager un moment ensemble.

Face à l'intérêt suscité par ce premier rendez-vous, un deuxième chantier participatif est prévu le samedi 24 octobre, de 9h à 13h (plus d'informations en dernière page de ce bulletin).



La deuxième journée des Journées européennes du patrimoine était consacrée à un autre aspect de notre patrimoine local : les croix présentes dans nos villages. Pourquoi sont-elles là ? Que représentent-elles ? À quoi servaient-elles autrefois ? L'après-midi a permis de revenir sur leur signification et leurs différents usages, et de mieux comprendre la place qu'elles occupaient dans la vie de nos villages.

Les participants ont ensuite pu découvrir ou redécouvrir la chapelle du Luguet, avant de terminer cet après-midi autour du traditionnel verre de l'amitié, dans un moment convivial et propice aux échanges.

Un été bien animé



Les marchés d'été ont une nouvelle fois animé le bourg pendant la période estivale. Le festival « À la dérive » a notamment proposé, le 4 août, deux concerts ainsi qu'une projection de court métrage. Le 11 août, le groupe Variance a accompagné le marché, avec une buvette tenue par le Comité d'animation. Le dernier marché, le 18 août, est venu clôturer ces rendez-vous estivaux dans une ambiance joviale. **Un grand merci aux exposants qui ont répondu présents tout au long de l'été et contribué à faire vivre Anzat.**



La musique était également à l'honneur avec le Festival des 4 Sommets. Le 7 août, lors de la Nuit des étoiles, le groupe Triskelion a fait résonner ses airs celtiques à Anzat, avant une observation de notre magnifique ciel étoilé. Le 14 août, la chapelle du Luguët accueillait un jeune violoncelliste pour un concert particulièrement apprécié. Une belle découverte qui nous donne déjà envie de renouveler l'expérience et de proposer un nouveau concert à la chapelle cet hiver.



Le 8 août, la Fête du pain à Reyrolles a fait son grand retour à l'initiative du Comité d'animation. Cette journée placée sous le signe de la tradition et du partage a rencontré un beau succès, réunissant habitants, visiteurs, exposants, associations et bénévoles autour du four à pain. Pains et brioches réalisés par M. Bergounioux, animations musicales et folkloriques, restauration et buvette ont rythmé la journée. Une belle réussite qui témoigne une nouvelle fois de l'investissement des bénévoles et des associations locales.



Les 22 et 23 août, la fête patronale de la Saint-Roch proposée par le comité d'animation a à son tour rassemblé habitants et visiteurs autour de la pétanque, des concerts, du repas et de l'animation country. Deux journées festives qui ont permis de se retrouver avant la fin de la saison estivale.



Côté patrimoine, une visite guidée réalisée par un guide conférencier des « Villes et Pays d'art et d'histoire » de la tour de Besse et du hameau du Luguët a permis, le 10 août, de découvrir ou redécouvrir l'histoire de ces lieux. La tour de Besse et l'église d'Anzat ont également ouvert leurs portes au public les mardis après-midi.

Enfin, le cinéma du patrimoine s'est invité à Anzat le 25 août avec une séance proposée par l'association Cézallier Vallée de la Sianne autour du film "Jeannette Bourgogne". Une dernière soirée culturelle pour les habitants et les vacanciers encore présents à la fin du mois.

Les VTT ont roulé tout l'été !



La location communale de VTT et de VTT à assistance électrique a été particulièrement active au mois d'août. De nombreux visiteurs ont pu partir à la découverte des circuits du Cézallier au départ d'Anzat. Une belle façon de profiter de nos paysages et de découvrir le territoire autrement.

Cette programmation estivale n'aurait pas été possible sans l'engagement des associations, bénévoles, exposants, organisateurs, artistes et intervenants qui font vivre notre commune.

Merci également aux secrétaires de mairie, agents techniques et élus pour leur mobilisation dans l'organisation et le bon déroulement des manifestations.

Merci à toutes et à tous pour votre investissement et pour ces beaux moments de partage qui ont animé Anzat-le-Luguët cet été !

Merci pour votre soutien à la restauration de notre église !



La collecte lancée avec la Fondation du patrimoine pour accompagner la restauration de notre église se poursuit. À ce jour, 1 690 € ont déjà été collectés ! Chaque don participe à la préservation de ce patrimoine qui fait partie de l'histoire et de la vie de notre village. Pour rappel, les travaux concernent notamment la couverture et les gouttières, les vitraux, la fenêtre de la sacristie ainsi que l'électricité et l'éclairage intérieur.

Les dons des particuliers bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % (dans la limite de 20 % du revenu imposable). Autrement dit, pour un don de 100 €, 66 € peuvent être déduits de votre impôt sur le revenu : le coût réel du don est donc de 34 €, sous réserve de remplir les conditions fiscales applicables.

Le reçu fiscal est adressé par la Fondation du patrimoine, permettant de bénéficier de cette réduction lors de la déclaration de revenus.

Merci à tous pour votre soutien à ce projet qui permettra de préserver notre église pour les années à venir.



- La couverture de l'Eglise est en cours de finition.
- Les raccordements électriques au Mazet se poursuivent.
- La reprise des exutoires sous chaussée entre Apcher et Vins-Haut est en cours.
- La reprise des parapets sur le pont de la Rochette se poursuit.

Régie municipale de chaleur : évolution du tarif

À compter du 1er octobre 2026, la part fixe de l'abonnement à la régie municipale de chaleur évoluera, passant de 13€.HT à 30€.HT.

Cette évolution tient compte du budget de la régie, des pertes de chaleur constatées sur le réseau et des tarifs préconisés lors de l'étude initiale.

Le tarif de consommation (R1) reste fixé à 128€ HT/MWh, soit 0,128€ HT/kWh.

Éclairage public : nouveaux horaires

Pour les villages d'Anzat, Le Luguët, Vins Haut, et Apcher équipés d'un système de détection de présence :

- Du coucher du soleil à 23h : l'éclairage sera maintenu à 50% de sa puissance et sur détection basculera à 100% de sa puissance ;
- De 23h à 5h du matin, l'éclairage sera éteint et sur détection basculera à 100% de sa puissance ;
- De 5h du matin au lever du jour : l'éclairage sera maintenu à 50% de sa puissance et sur détection basculera à 100% de sa puissance.

Pour les autres villages non équipés, l'éclairage sera éteint de 23h à 5h, ne pouvant être abaissé à 50 % pour des raisons techniques :

- Du coucher du soleil à 23 h l'éclairage est maintenu à 100% de sa puissance;
- De 23h à 5h il sera éteint;
- De 5 h au lever du soleil il sera maintenu à 100% de sa puissance.

Scannez le QR code pour faire un don en ligne



Décès

Madame Marie Gisèle Vallon née Farraire, le 29/08/1928 à Leyvaux, est décédée le 22/09/2026 à Issoire à l'âge de 98 ans.



Les prochains évènements :



- Mercredi 21 octobre à 15h00 : Dictée du club de l'âge d'or 

- Samedi 24 octobre : chantier participatif au trac d'Apcher 9h à 11h 

- Vendredi 6 novembre : Concours de belote du comité d'animation 

- Samedi 19 décembre : Cérémonie de la Sainte Barbe des sapeurs-pompiers d'Anzat 

- Vendredi 11 décembre : Repas de la commune

- Dimanche 27 décembre : Marché de la saint sylvestre 

Les commissions communales ouvertes aux habitants

La prochaine commission Communication et Convivialité se réunira le samedi 10 octobre à 9h30 en mairie.

Les principaux sujets abordés seront le bilan de la saison passée ainsi que la préparation de la programmation 2027.

La commission Action sociale et Solidarité se réunira quant à elle le samedi 10 octobre à 11h30 en mairie. Elle abordera notamment les questions liées aux aînés, le traditionnel colis de fin d'année, ainsi que les actions permettant de favoriser le lien social.

Comme annoncé lors de la campagne municipale, les commissions communales sont ouvertes aux habitants de la commune et aux résidents secondaires souhaitant s'investir dans la vie locale.

Intégrer une commission correspond à un engagement dans la durée : les membres participent aux réunions et aux travaux de la commission tout au long du mandat, afin d'assurer un suivi cohérent des projets. Il ne s'agit donc pas d'une participation ponctuelle en fonction des sujets abordés.

Les personnes souhaitant rejoindre l'une de ces commissions sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

Une idée d'article ? Un évènement associatif sur la commune ?

Envoyer un mail à c.com.anzat@gmail.com

CHANTIER PARTICIPATIF 2e ÉDITION




ANZAT-LE-LUGUET

SAMEDI 24 OCTOBRE 2026

CHANTIER PARTICIPATIF
Autour du trac d'Apcher
9h - 13h
Venez participer à la sauvegarde du trac d'Apcher !

Après une première matinée consacrée au nettoyage du trac, poursuivons ensemble sa restauration !
Chantier participatif ouvert à tous : repas partagé (chacun apporte quelque chose à partager).

Tenue et chaussures adaptées
Pas de chiens - troupeau à proximité

Inscription :
06-38-72-17-72
c.com.anzat@gmail.com

LIEU DU CHANTIER
Scannez le QR code pour accéder directement au lieu



« Pierre après pierre, faisons vivre notre patrimoine. »



L'auberge d'Anzat sera fermée du 8 au 25 novembre 2026 pour congés annuels et travaux.



anzatleluguet.mairie@wanadoo.fr



04-73-71-74-68



<https://www.anzat-le-luguet.fr/>

Le bulletin municipal ne sera distribué dans les boîtes aux lettres qu'aux personnes ne possédant pas de boîte de messagerie.
Nous vous remercions de votre compréhension.



INPS



L'entrée de la mine d'argent et d'arsenic est aujourd'hui bouchée.



Un vaste tas de déblais miniers forme une petite butte où l'herbe n'a jamais poussé.



La cheminée de 33 mètres de haut se dresse encore fièrement au milieu des bois, le long du ruisseau de Barthonet.

Puy-de-Dôme : voici ce qu'il reste de la mystérieuse mine d'argent de Bosberty, abandonnée depuis des siècles

Dès le début du XIXe siècle, de nombreux investisseurs s'intéressent au sous-sol du Cézallier. Notamment du côté d'Anzat-le-Luguet, commune située à l'extrémité sud du Puy-de-Dôme, à la frontière du Cantal, où l'on a notamment exploité une mine d'argent et d'arsenic.

Par Jean-Baptiste Botella

Dans le premier tiers du XIXe siècle, une véritable « fièvre minière » s'empare du Cézallier. Des mines s'ouvrent (et se referment) un peu partout, comme la mine d'antimoine (*) d'Anzat-le-Luguet découverte en 1814 par Jean d'Auzat Bertier, habitant de Brioude, à qui la concession fut accordée à partir de janvier 1821. Ou celle d'argent et d'arsenic située au niveau du hameau de Bosberty, toujours sur la commune d'Anzat-le-Luguet.

Cette dernière a « marqué le paysage de la région du Cézallier », constate Guy Pégère dans son opus Une insolite composante métallo-minière à la grandeur de la "Révolution industrielle" à Bosberty, dans le pays de Blesle et d'Anzat-le-Luguet, publié dans l'Almanach de Brioude en 2005. Un patrimoine industriel tombé dans l'oubli.

Un tas de déblais sans herbe

Aujourd'hui, il subsiste la cavité qui servait d'entrée à la mine. Entrée comblée, située dans un petit bosquet d'une parcelle agricole de Bosberty. Ici, on peut apercevoir encore quelques éléments du mécanisme (dont un treuil) qui permettait de descendre et de remonter de la mine, ou encore d'extraire les minerais. Quelques mètres plus loin, un vaste tas de déblais miniers forme une petite butte. « Ce qui est étonnant, c'est que l'herbe ne pousse pas sur ce monticule », constate Jean-François Pallut (premier adjoint à Anzat-le-Luguet et enfant du pays).

Pour l'anecdote, on retrouve également quelques pièces de mécanisme de la mine dans une ferme voisine. Elles servent désormais comme décoration.

Après que la concession d'exploitation a été accordée en mars 1837 par ordonnance royale, une petite usine de traitement de minerai s'est montée le long d'un ruisseau du Barthonet, à quelques centaines de mètres à vol d'oiseau du site d'exploitation. « Sur place, il y avait un ancien moulin, le moulin de Venot, où l'on faisait certainement du seigle », avance Jean-François Pallut. Un lieu idéal donc pour transformer le bâtiment et y installer un atelier de traitement. Bâtiment construit d'ailleurs sur la commune de Molèdes, dans le Cantal. Sortis de la mine, les minerais prenaient alors la direction de l'atelier, sûrement à dos d'animaux. Avant d'être traités.

Les recherches de Guy Pégère permettent d'avoir un bel aperçu de ce complexe métallurgique. « Il se composait d'un seul corps de bâtiment de moyenne importance, une soixantaine de mètres carrés de superficie, relativement haut de douze mètres, adossé à une grande cheminée d'aspect granitique. »

Sur place, quelques pierres positionnées en mur donnent une idée de la taille de l'usine, sans que l'on puisse déterminer le nombre de bâtiments ou leur fonction. Rien. À part cette cheminée de 33 mètres, désormais entourée d'arbres aussi grands qu'elle.

Pollution ou manque de rentabilité ?

Cette cheminée géante faisant d'ailleurs, à l'époque, l'objet de quelques « on-dit ». « Les anciens racontaient que la fumée qui sortait de la cheminée empoisonnait les vaches », confie Jean-François Pallut.

Une hypothèse pas si farfelue qui pourrait justifier l'arrêt de l'exploitation pour Guy Pégère, qui affirme dans son récit : « Cette fermeture était-elle due, comme cela l'a été suggéré, à des problèmes de pollution, conséquence d'une incapacité technique à maîtriser le fonctionnement des fours, provoquant, alors, un grillage mal contrôlé du minerai arsenical et une dispersion de soufre et d'arsenic par la cheminée ? »

Guy Pégère fait également état d'une seconde probabilité : « Ou bien est-elle due à un insuccès imputé à l'irrégularité de la minéralisation, qui détermina la cessation, dès 1842, de son activité, après le constat d'une insuffisance en minerai, ne permettant pas de rentabiliser les travaux réalisés ? [...] Pour la mine de Bosberty, il est possible que les deux incidences évoquées soient complémentaires. »

De cette mine d'argent et d'arsenic de Bosberty, il ne reste que des vestiges. Des pierres, quelques mécanismes et une cheminée de 33 mètres encore debout pour rappeler qu'ici s'est jouée une partie de la « fièvre minière » du Cézallier.

(*) L'antimoine est un élément chimique rare et polyvalent qui dispose de propriétés uniques. Il est souvent employé comme additif pour divers emplois, comme pour des batteries au plomb.

Article du journal La Montagne paru le 22/08/2026

ANZAT-LE-LUGUET

Les descendants de Gabriel et Maria réunis



Les descendants de Gabriel et Maria réunis pour la cousinade.

Sous le parrainage de Gaëtan, Sébastien et Jean-François, plus de 80 cousins se sont retrouvés à la salle polyvalente d'Anzat-le-Luguet pour une grande cousinade, placée sous le signe des retrouvailles et du partage.

Gabriel Pallut et Maria Bayol se sont mariés le 16 décembre 1883 à Anzat-le-Luguet.

De leur union sont nés, à Bosberty, onze enfants, dont sept ont eu une descendance : Henriette, Annette, Jacques, Désiré, Madeline, Raymond et Régis. Pour permettre à chacun de retrouver facilement sa branche familiale, Éloïse avait pré-

paré des cartonnettes de différentes couleurs, une couleur étant attribuée à chacune des sept branches. À 11 heures, les festivités ont débuté par la remise de ces cartonnettes. Autour d'une marquisette très appréciée, les participants ont rapidement échangé souvenirs et anecdotes, heureux de se retrouver et de faire connaissance pour certains.

Un rendez-vous à renouveler

La doyenne de la journée, Monique, était âgée de 81 ans, tandis que le plus jeune participant, Dante, n'avait que 2 ans.

Au cours du repas partagé, un dia-

porama commenté par Sébastien, présentant les portraits et les activités des anciens de la famille, a permis de raviver de nombreux souvenirs et de transmettre la mémoire familiale aux plus jeunes.

L'après-midi s'est poursuivi dans la bonne humeur. Certains cousins se sont notamment affrontés lors de parties de pétanque et la fête s'est prolongée jusqu'à minuit, avant que chacun ne regagne ses pénates.

Cette journée riche en échanges, en souvenirs et en émotions a donné à tous l'envie de se retrouver prochainement pour une nouvelle cousinade. ●